Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l'enquête Emploi)

Sources utilisées

L'enquête Emploi en continu est une enquête auprès des ménages, portant sur toutes les personnes de 15 ans ou plus. Elle fournit une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi, sous-emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Il s'agit de la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT. C'est une enquête trimestrielle dont la collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre, sur le champ des logements ordinaires (hors communautés : foyers, hôpitaux, prisons, etc.).

En ***France métropolitaine***, environ 65 000 ménages sont enquêtés chaque trimestre , soit un échantillon de répondants de l'ordre de 100 000 personnes de 15 ans ou plus. Chaque trimestre, un sixième de l'échantillon est renouvelé, cinq sixièmes sont communs afin d'assurer une meilleure précision des évolutions. L'enquête est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants, dont les résultats sont disponibles pour la publication du trimestre suivant.

A partir de 2014, l'enquête Emploi est également menée en continu dans ***quatre des départements d'outre-mer*** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion). Environ 7 000 ménages, correspondant à 11 500 personnes de 15 ans ou plus, sont interrogées chaque trimestre, suivant un questionnaire identique à celui de la métropole. Jusqu'en 2013 inclus, les résultats des Dom étaient publiés à partir de l'enquête annuelle effectuée au deuxième trimestre de l'année. Une enquête annuelle a par ailleurs été mise en place à Mayotte à partir de 2013.

Environ tous les dix ans, l'Insee rénove le questionnaire de l'enquête Emploi pour tenir compte des évolutions du marché du travail. À cette occasion, les séries longues publiées avec l'*Informations Rapides* sont rétropolées pour les rendre cohérentes avec le nouveau questionnaire. La dernière mise à jour a eu lieu en 2013[1].

Séries mises à disposition

Le **taux de chômage** est calculé comme le ratio du nombre de chômeurs sur le nombre d'actifs (personnes en emploi ou au chômage). Sur le champ France entière (hors Mayotte), jusqu'en 2014, des données complémentaires étaient requises dans les Dom pour estimer le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au cours des trois trimestres où il n'y avait pas de résultats d'enquête. Des données administratives y étaient ainsi mobilisées pour estimer les évolutions infra-annuelles du chômage et de l'emploi[2]. Elles restent mobilisées à partir de 2014, dans l'attente d'un recul temporel suffisant pour pouvoir estimer les corrections de variations saisonnières à partir des seules données issues de l'enquête Emploi en continu.

Outre le taux de chômage, les **autres indicateurs sur le marché du travail** portent sur la structure de la population (emploi, chômage, activité), les caractéristiques de l'emploi (type de contrat, temps de travail), ainsi que sur les situations proches du chômage (halo autour du chômage). Actuellement, ces indicateurs couvrent uniquement le champ de la métropole.

Toutes les séries sont corrigées des variations saisonnières par la méthode X13-ARIMA appliquée dans le logiciel JDemetra+.

---

[1] Voir *Informations Rapides* n°55 du 6 mars 2014.

[2] Ces estimations trimestrielles étaient construites, pour le chômage, à partir du nombre d'inscrits à Pôle Emploi (demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A), et pour l'emploi, à partir des estimations d'emploi salarié sur le champ des secteurs marchands, issues des données des Urssaf. Un recalage annuel était effectué sur les résultats de l'enquête Emploi des Dom dès que ces derniers étaient disponibles.

Publication et révision des séries

Les résultats trimestriels de l'enquête Emploi, pour un trimestre donné, sont publiés au **milieu du deuxième mois suivant la fin de ce trimestre**. Les résultats pour le dernier trimestre disponible sont provisoires. En effet, les données de l'enquête auprès des non-répondants (ENR) du trimestre concerné ne sont pas disponibles à la date de publication. Une extrapolation est donc effectuée à partir des résultats de l'ENR de l'année précédente. Les résultats du trimestre considéré sont ensuite révisés au trimestre suivant, pour intégrer les résultats de l'enquête auprès des non-répondants du trimestre en question.

Pour le taux de chômage sur le champ France hors Mayotte, les données sont par ailleurs révisées une fois par an, au moment de la mise à disposition des quatre trimestres d'une année complète de l'enquête Emploi en continu dans les Dom.

Chaque trimestre, l'actualisation des coefficients de variations saisonnières conduit à légèrement réviser l'ensemble des séries publiées. Plus précisément, les modèles de correction des variations saisonnières sont recalculés une fois par an, au moment de la publication des résultats du premier trimestre de l'année. Lors des publications relatives aux autres trimestres, les coefficients saisonniers sont révisés à modèles inchangés.

Chaque année (au 1er trimestre de l'année), sont également prises en compte les révisions des données démographiques issues des enquêtes annuelles de recensement, qui impliquent de légères révisions annuelles des effectifs et des taux estimés à partir des enquêtes Emploi.

Comprendre les résultats de l'*Informations Rapides*

CHÔMAGE ET TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail** (BIT) est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui satisfait les trois critères :

1°) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence,

2°) est disponible pour travailler dans les deux semaines,

3°) a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

La **part des chômeurs** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes d'une population considérée ; elle diffère du **taux de chômage**, qui est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un **chômeur de longue durée** est une personne au chômage qui déclare chercher un emploi depuis au moins un an. Le **taux de chômage de longue durée** est le rapport entre le nombre de chômeurs de longue durée et le nombre de personnes actives.

EMPLOI AU SENS DU BIT

Une personne en **emploi (*i.e.* un actif occupé)** au sens du BIT est un personne âgée de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou ayant gardé un lien formel avec leur emploi (congés annuels, maladie, maternité, etc.).

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale.

Le **taux d'emploi en CDI (resp. en CDD ou intérim)** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi à durée indéterminée (resp. à durée déterminée ou en intérim) et la population totale.

Le **taux d'emploi en équivalent temps plein** rapporte les effectifs en emploi, convertis en équivalent temps plein dans leur emploi principal, à la population totale.

Le **taux d'emploi sous-jacent** (ou standardisé) permet de gommer les poids démographiques inégaux des tranches d'âge incluses dans le taux d'emploi. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé.

ACTIVITÉ AU SENS DU BIT

Un **actif** au sens du BIT est une personne en emploi ou au chômage au sens du BIT.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité et la population totale.

L'**espérance apparente d'activité** représente la durée moyenne d'activité, en années, d'une génération fictive soumise aux conditions d'activité de la période. Comme pour le taux d'emploi sous-jacent, elle ne dépend pas de la structure démographique.

HALO AUTOUR DU CHÔMAGE

Le **halo autour du chômage** est composé de personnes inactives au sens du BIT, mais proches du marché du travail : il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont **pas disponibles dans les deux semaines pour travailler**, des personnes qui souhaitent travailler mais qui **n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi** dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Le halo est décliné en trois catégories :

- les personnes à la recherche d'un emploi, mais non immédiatement disponibles : indicateur 1 ;
- les personnes souhaitant travailler, disponibles, mais ne recherchant pas un emploi : indicateur 2 ;
- les personnes souhaitant travailler, mais qui ne sont ni disponibles ni à la recherche d'un emploi : indicateur 3.

Les deux premières composantes correspondent à la définition du halo retenue par Eurostat. La troisième composante, plus éloignée du marché du travail, se réfère à la définition préconisée en 2008 dans le cadre du rapport « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir[3] » du Conseil national de l'information statistique (CNIS).

SOUS-EMPLOI AU SENS DU BIT

Le **sous-emploi** recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaiteraient travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Sont également incluses dans le sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, en raison de chômage technique ou partiel par exemple.

La définition du sous-emploi retenue par Eurostat n'inclut pas le chômage technique ou partiel et est donc légèrement plus restrictive que celle retenue par l'Insee.

Documentation détaillée

- Chômage au sens du BIT : présentation et méthodologie

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-enq-emploi-continu.htm

[3] De Foucauld J-B., Cézard M. et Reynaud M. (2008), « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir », CNIS, *Rapport* n°108, septembre.
www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/publications/rapports/2008/RAP_2008_108_emploi_chomage_precarite.PDF